

Mauvaises odeurs

Vous pouvez sentir des relents plus ou moins nauséabonds venant de vos canalisations ou dans la rue.

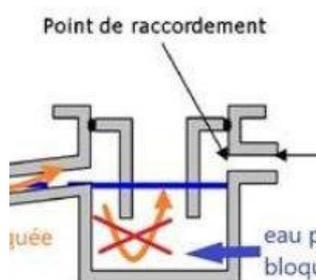
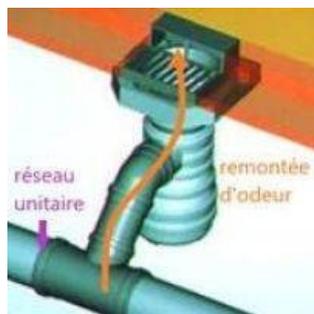


En général, cela se produit par temps sec quand il n'a pas plu depuis assez longtemps.

En effet, les pluies n'ont pas été assez nombreuses pour réaliser un auto-curage des canalisations unitaires.

Dans ce cas, en cas de signalement, nous transmettons aux Délégués qui va vérifier sur site si les odeurs sont réelles, persistantes et voir quelle peut en être l'origine.

La solution : chez le particulier ou par les avaloirs, nous pouvons attendre qu'il pleuve afin que l'odeur disparaisse. Si l'odeur est persistante, la pose d'un siphon dans les avaloirs est envisagée.



Infos pratiques

Quelques astuces avant que les odeurs n'apparaissent :

- Verser son marc de café dans votre évier car il aura pour action de nettoyer et désodoriser vos canalisations.
- Verser un glaçon de vinaigre blanc chaque mois dans vos canalisations. En fondant, il va neutraliser les mauvaises odeurs et désinfecter les canalisations.
- Toutes les deux semaines, verser l'équivalent d'un litre d'eau bouillante dans vos canalisations pour les nettoyer.
- Une fois par semaine, verser quelques cristaux de soude accompagnés d'eau bouillante dans vos canalisations.

Contact

Val Parisis Agglo

01 30 26 39 41

Du lundi au jeudi

8h30-12h30 / 13h30-17h45

Vendredi de 8h30-12h30

Liens utiles

[Signaler une anomalie sur le réseau d'assainissement](#)